Accord pour le retour de la Banque de la Zep à son siège initial de Bujumbura

PANA, 12 aoÃ»t 2016 Bujumbura, Burundi - Le ministre des Relations extÃ©rieures et de la CoopÃ©ration internationale, Alain AimÃ© Nyamitwe, a fait Ã©tat dâ€™un accord qui a Ã©tÃ© conclu, jeudi, en vue du retour au siÃ¨ge initial de Bujumbura, capitale burundaise, de la Banque de la Zone dâ€™Ã©changes prÃ©fÃ©rentiels (Zep, 16 Etats membres dâ€™Afrique de lâ€™ dâ€™Afrique australe), 21 ans aprÃ¨s sa dÃ©localisation Ã Nairobi, au Kenya, suite Ã la guerre civile de 1993 Ã 2006, au Burundi.

Le chef de la diplomatie burundaise sâ€™est fÃ©licitÃ© du retour de la Â« seconde plus grande banque du continent", aprÃ¨s Banque africaine de dÃ©veloppementÂ» (BAD), soutenant politiquement que câ€™est lÃ une marque de confiance dans la pai et la sÃ©curitÃ© retrouvÃ©es dans son pays. Au niveau Ã©conomique, le ministre Nyamitwe a dit attendre des retombÃ©es financiÃ¨res positives pour son pays Ã nouveau meurtri par une grave crise multiforme de plus dâ€™un an, ayant fait fuir les principaux bailleurs traditionnels bilatÃ©raux et multilatÃ©raux. Câ€™est surtout un Â«coup de pouce politico-diplomatiqueÂ» inespÃ©rÃ© pour les autoritÃ©s burundaises et leur pays qui supportaient, de plus en plus, difficilement dâ€™Ãªtre isolÃ©s sur scÃ¨ne politico-financiÃ¨re internationale, de lâ€™avis gÃ©nÃ©ral des observateurs Ã Bujumbura. Le retour annoncÃ© de la banque sâ€™est fait au prix dâ€™une longue bataille diplomatique, certains Etats membres ne voulant plus quitter Nairobi, la capitale kÃ©nyane, oÃ¹ ils trouvaient un bien meilleur climat des affaires. Les 15 Etats membres fondateurs de cette importante banque de la CommunautÃ© de lâ€™Afrique de l'Est et de l'Afrique australe (Comesa), sont le Kenya, lâ€™Ouganda Tanzanie, le Rwanda, le Burundi, lâ€™Ã‰thiopie, lâ€™Ã‰rythrÃ©e, Djibouti, la RÃ©publique dÃ©mocratique du Congo, la Za Seychelles, le Malawi, lâ€™Egypte, Maurice, le Mozambique et Madagascar. Le traitÃ© Ã©tablissant la Zone d'Ã©changes prÃ©fÃ©rentiels a Ã©tÃ© signÃ© Ã Lusaka, en Zambie, en 1981, dans lâ€™objectif affirmÃ© de Â«promouvoir la coopÃ©ratio dÃ©veloppement de l'activitÃ©Â Â Ã©conomique au niveau du commerce, des douanes, de l'industrie, du transport, des communications, de l'agriculture, des ressources naturelles et des affaires monÃ©tairesÂ». L'objectif ultime Ã©tant d'aboutir Ã l'Ã©tablissement d'un Â«MarchÃ© communÂ» et d'une Â«CommunautÃ© Ã©conomiqueÂ» de lâ€™Afrique de lâ€™Est et de australe, stipule le mÃªme traitÃ©.Â